



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 139-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.195

Déposée le : 07.06.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Lüthi (Moosseedorf, PVL) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 1177/2024 du 20 novembre 2024
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : Non classifié

La protection des monuments historiques à l'issue du remaniement de l'inventaire

Au cours des dernières années, 27 % des bâtiments dignes de conservation ont été supprimés de l'inventaire. Par conséquent, le Service cantonal des monuments historiques a désormais moins d'objets à sa charge.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel était l'effectif du Service cantonal des monuments historiques avant le remaniement de l'inventaire ?
2. Quel était l'effectif du Service cantonal des monuments historiques durant le remaniement de l'inventaire ?
3. Quel est l'effectif du Service cantonal des monuments historiques à l'issue du remaniement de l'inventaire ?
4. À combien s'élèvent les coûts des services externes mandatés durant le remaniement ?

Réponse du Conseil-exécutif

1. *Quel était l'effectif du Service cantonal des monuments historiques avant le remaniement de l'inventaire ?*

Avant le remaniement de l'inventaire, le Service cantonal des monuments historiques (SMH) comptait 39,6 équivalents plein temps (EPT) (état au 1^{er} janvier 2017).

2. *Quel était l'effectif du Service cantonal des monuments historiques durant le remaniement de l'inventaire ?*

Pour les travaux liés au remaniement du recensement architectural, le SMH a obtenu des postes de projet à durée déterminée. L'effectif maximal était de 44 postes à temps plein (état en avril 2018 et au 1^{er} janvier 2020).

Les derniers postes à durée déterminée ont été supprimés à la fin de l'année 2023.

3. *Quel est l'effectif du Service cantonal des monuments historiques à l'issue du remaniement de l'inventaire ?*

Depuis que le remaniement de l'inventaire est terminé, le SMH compte 36,4 EPT (état au 1^{er} juin 2024).

Dans le cadre du programme d'allègement 2018, des mesures en matière de personnel ont déjà été prises par anticipation, en vue de la clôture du remaniement de l'inventaire. Celles-ci comprenaient une réduction de l'effectif ordinaire à hauteur de 320 % de poste.

4. *À combien s'élèvent les coûts des services externes mandatés durant le remaniement ?*

Aucun coût n'a dû être assumé pour des services externes.

Les communes ont participé au remaniement de l'inventaire dans le cadre de leurs tâches ordinaires (prises de position et propositions).

Destinataire

– Grand Conseil